

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 juin 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 39
Nombre de représentés : 00
Nombre de votants : 39

OBJET

Affaire n° 2020-015

CONSEIL DE DISCIPLINE DE
RECOURS

DESIGNATION D'UN
REPRESENTANT DU CONSEIL
MUNICIPAL

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite le 27 mai 2020
et affichée le 27 mai 2020.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte
de la mairie le : 24 JUIN 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi deux
juin, le Conseil Municipal du Port s'est réuni au Complexe
Sportif Municipal, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie Testan.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème}
adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine
Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck
Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max
Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed
Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte
Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme
Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Garicia Latra
Abélard, Mme Véronique Bassonville, M. Didier
Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara
Saminadin, Mme Pamela Trécasse, Mme Aurélie Testan,
Mme Gilda Breda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir,
Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Annie
Mourgaye, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Néant.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Néant.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n°2020-015

CONSEIL DE DISCIPLINE DE RECOURS

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 18 du décret n°89-677 du 18 septembre 1989 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux ;

Vu le rapport présenté en séance le 2 juin 2020 relatif à la désignation du représentant de la Ville pour siéger au Conseil de discipline de recours ;

Après discussion et appel à candidatures,

Candidat de la majorité

- M. Olivier Hoarau

Candidat de l'opposition

- Mme Valérie Auber

DECIDE

A l'unanimité

Article 1 : de procéder au vote à main levée conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi 2011-525 du 17 mai 2011 – art 76) ;

Candidat de la majorité

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 33

Candidat de l'opposition

Nombre de votants : 39

Nombre de suffrages obtenus : 6

A la majorité,

Article 2 : de proclamer élu M. Olivier Hoarau membre du Conseil de discipline de recours ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU